



Municipalité de Marsoui

Province de Québec

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Marsoui, tenue le premier jour d'octobre deux-mille-vingt-cinq, à 19 h, à la salle du Conseil située au 1 rue de l'Église, à Marsoui.

Sont présents : M^{me} Renée Gasse, maire et les conseillers suivants : M. Richard Gagné, M. Renaud Pelletier, M. Dario Jean. Sont absents : Mme Joannie Dion, M. Jean-Sébastien Gagné et M. Donald Dion. Est également présente, M^{me} Jovette Gasse, directrice générale/greffière-trésorière

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19h par M^{me} Renée Gasse, maire de Marsoui. M^{me} Jovette Gasse, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire.

Résolution 25-10-95

Mme le Maire Renée Gasse fait la lecture de l'ordre du jour qui est accepté par **M. Richard Gagné** et résolu à l'unanimité.

Résolution 25-10-96

Il est proposé par M. Renaud Pelletier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 08 septembre 2025.

Résolution 25-10-97

Il est proposé par M. Dario Jean et résolu à l'unanimité d'approuver le sommaire des comptes payés pour un montant de 91 761,18 \$ et celui des comptes à payer pour la somme de 24 869,77\$.

AFFAIRES NOUVELLES

Résolution 25-10-98

A) Achat couteaux gratte loader :

Il est proposé par M. Renaud Pelletier, et résolu à l'unanimité de faire l'achat de couteaux pour la gratte à neige du chargeur mécanique. La dépense est de 1 437,68\$ + taxes.

Résolution 25-10-99

B) Demande gratuité sous-sol 8 novembre 2025.

Il est proposé par M. Richard Gagné, et résolu à l'unanimité d'accorder la gratuité de l'utilisation du sous-sol du centre récréatif, au groupe de personnes qui organisent un souper bénéfice le 8 novembre 2025, pour venir en aide à Mme Claudia Bernatchez Gasse, résidente de Marsoui, qui souffre d'un cancer peu commun. La demande est signée de Mme Mona Bernatchez, Johanne Castonguay, Christine Lever, Lauraine Garneau et Dominique Auclair.

Résolution 25-10-100

Electropage (installation génératrice au centre récréatif) TECQ.

Il est proposé par M. Dario Jean et résolu à l'unanimité d'accepter la facture de l'entreprise Electropage pour l'installation d'une sortie pour la génératrice qui servira en cas de panne de courant au centre récréatif. Une dépense de 1 521,29\$ + taxes. Cette dépense sera payée par la subvention de la TECQ 2024-2028.

Résolution 25-10-101

PAVEL utilisation des sommes comme convenu

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL —
COMPENSATION DE BASE — REDDITION DE COMPTE 2024

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 43,016\$ pour

L'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024 ;
CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées au Village de Marsoui visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2

ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au Village de Marsoui ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Renaud Pelletier et résolu à l'unanimité

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le Village de Marsoui atteste de la véracité des frais encourus de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au Village de Marsoui, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, pour l'exercice financier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Résolution 25-10-102 Attribution travaux Trusselé

Il est proposé par M. Richard Gagné et résolu à l'unanimité d'accorder à l'entreprise Roy & Duguay (RDA) le contrat des travaux pour la réparation du chemin forestier appelé Le trussel. La soumission acceptée est la plus basse conforme pour la somme de 106,418,74\$. L'investissement de la municipalité se traduit en matériaux.

Résolution 25-10-103 Entente relative à la fourniture de service en matière de gestion de la sécurité incendie

Il est proposé par et résolu à l'unanimité de signer l'entente de service entre la ville de Sainte-Anne-des-Monts et la Municipalité de Marsoui pour la fourniture de service de gestion de la sécurité incendie.

DOSSIER CITOYEN : Madame Geneviève Laflamme a déposé en fin de réunion un document concernant une demande pour la mise sur pied d'un parc canin. Les membres du conseil municipal en prendront connaissance dans les prochaines semaines et délibéreront sur le sujet par la suite.

DOSSIER DES CONSEILLERS : Messieurs Renaud Pelletier, Richard Gagné et Dario Jean ont tenu à remercier les gens de leur appui durant les dernières années. Monsieur Pelletier et Monsieur Jean ont mentionné leur décision de solliciter un autre mandat et M. Gagné quant à lui ne sollicitera pas un second mandat.

PÉRIODE DE QUESTION : Différentes questions et /ou commentaires provenant de l'assistance furent répondues.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Renaud Pelletier il est résolu de lever la séance à 19H21

Renée Gasse, Maire

Jovette Gasse, D.G, Greffière-trésorière

Je, Renée Gasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.